

**COMPTE RENDU SOMMAIRE  
DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 23 SEPTEMBRE 2021**

**Présents :** Mesdames Constance de PÉLICHY, Katia BAILLY, Stéphanie HARS, Anna MAZIER, Maryvonne PRUDHOMME, Nicole BOILEAU, Agnès LEBRUN, Gabrielle BREMOND, Messieurs Stéphane CHOUIN, Jean-Noël MOINE, Daniel GAUGAIN, Dominique THÉNAULT, Emmanuel THELLIEZ, Patrick PINAULT, Jacques CAPITAINE, Jean-Frédéric OUVRY, Steve RENARD.

**Pouvoirs :** Mme Nathalie MARCHAND à M. Jean-Noël MOINE, Mme Linda RAULT à Mme Maryvonne PRUDHOMME, Mme Virginie GILLIOT à M. Patrick PINAULT, M. Georges BLAVIEZ à M. Daniel GAUGAIN, Mme Fabienne GAUDENZI à Mme Katia BAILLY, M. Thierry DELHOMME à Mme Anna MAZIER, M. Christophe BONNET à M. Emmanuel THELLIEZ, Mme Isabelle FIDALGO à Mme Nicole BOILEAU, M. Sébastien DIFRANCESCHO à M. Stéphane CHOUIN, Mme Manuela CHARTIER à Mme Gabrielle BREMOND

**Absents :** M. Michel GODET, Mme Virginie OBRINGER-SALMON

**Secrétaire de Séance :** Mme Anna MAZIER

Approbation des procès-verbaux des séances de conseils municipaux des 30 avril et 25 juin 2021

**1 – DIRECTION DE L'ANIMATION SOCIALE ET DE LA SOLIDARITÉ**

**1.1 Rapport d'activité 2020 de la CCPS**

Le Conseil Municipal PREND ACTE de la présentation du rapport d'activité 2020 de la Communauté de communes.

**2 – FINANCES – MARCHES PUBLICS**

**2.1 Institution d'une exonération facultative de taxe d'aménagement**

Point supprimé.

**2.2 Décision modificative n°1 – Budget principal**

**Vote favorable à l'unanimité** pour ADOPTER la Décision Modificative n°1 du budget principal de la ville présentée de manière détaillée en annexe, équilibré comme suit :

<b>DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>		<b>BP 2021</b>	<b>DM 1 2021</b>	<b>TOTAL</b>
Chapitre 011	Charges à caractère général	2 360 604,00 €	21 500,00 €	2 382 104,00 €
Chapitre 012	Charges de personnel	5 356 500,00 €		5 356 500,00 €
Chapitre 014	Atténuation de produits	125 000,00 €	14 242,00 €	139 242,00 €
Chapitre 65	Charges gestion courante	587 948,50 €	3 883,00 €	591 831,50 €
Chapitre 66	Charges financières	35 937,00 €		35 937,00 €
Chapitre 67	Charges exceptionnelles	10 455,00 €		10 455,00 €
<b>Total Dépenses Réelles</b>		<b>8 476 444,50 €</b>	<b>39 625,00 €</b>	<b>8 516 069,50 €</b>
Chapitre 023	Virement à la section Investissement	912 132,50 €	-59 496,00 €	852 636,50 €
Chapitre 042	Opération D'ordre de transferts	487 204,00 €	362,00 €	487 566,00 €
<b>TOTAL DEPENSES DE L'EXERCICE</b>		<b>9 875 781,00 €</b>	<b>-19 509,00 €</b>	<b>9 856 272,00 €</b>

<b>RECETTES DE FONCTIONNEMENT</b>		<b>BP 2021</b>	<b>DM 1 2021</b>	<b>TOTAL</b>
Chapitre 013	Atténuations de charges	81 598,00 €		81 598,00 €
Chapitre 70	Ventes Produits	846 963,00 €		846 963,00 €
Chapitre 73	Impôts et Taxes	7 184 243,00 €	- 419 420,00 €	6 764 823,00 €
Chapitre 74	Dotations et Subventions	1 637 560,00 €	399 882,00 €	2 037 442,00 €
Chapitre 75	Autres produits	53 350,00 €		53 350,00 €
Chapitre 77	Produits exceptionnels	35 500,00 €		35 500,00 €
<b>Total Recettes Réelles</b>		<b>9 839 214,00 €</b>	<b>-19 538,00 €</b>	<b>9 819 676,00 €</b>
Chapitre 042	Opération D'ordre de transferts	36 567,00 €	29,00 €	36 596,00 €
002 Résultat de l'exercice N-1				
<b>TOTAL RECETTES DE L'EXERCICE</b>		<b>9 875 781,00 €</b>	<b>-19 509,00 €</b>	<b>9 856 272,00 €</b>

<b>DÉPENSES D'INVESTISSEMENT</b>		<b>BP 2021</b>	<b>DM 1 2021</b>	<b>TOTAL</b>
Chapitre 16	Remboursement d'emprunt	755 500,00 €		755 500,00 €
Chapitre 20	Immobilisations incorporelles	119 120,00 €	11 238,00 €	130 358,00 €
Chapitre 204	Subventions d'équipements versées	2 000,00 €		2 000,00 €
Chapitre 21	Immobilisations corporelles	1 592 279,12 €	- 102 787,00 €	1 489 492,12 €
Chapitre 23	Immobilisations en cours	387 038,70 €		387 038,70 €
Chapitre 27	Autres immobilisations financières	136 158,00 €	2 386,00 €	138 544,00 €
Opération 11 Rue de Beauvais		520 000,00 €		520 000,00 €
Opération 202101 Piste cyclable Denis Papin		350 000,00 €	30 000,00 €	380 000,00 €
Opération 202102 Rénovation thermique Hôtel de Ville		80 000,00 €		80 000,00 €
Chapitre 45	Opérations sous mandat	68 300,00 €		68 300,00 €
<b>Total Dépenses Réelles</b>		<b>4 010 395,82 €</b>	<b>-59 163,00 €</b>	<b>3 951 232,82 €</b>
Chapitre 040	Opération D'ordre de transfert	36 567,00 €	29,00 €	36 596,00 €
Restes à réaliser		685 170,07 €		685 170,07 €
<b>TOTAL DEPENSES DE L'EXERCICE</b>		<b>4 732 132,89 €</b>	<b>- 59 134,00 €</b>	<b>4 672 998,89 €</b>

RECETTES D'INVESTISSEMENT	BP 2021	DM 1 2021	TOTAL
Chapitre 10 Dotations Fonds et réserves	295 000,00 €		295 000,00 €
<i>1068 Excédents de fonctionnement capitalisés</i>	1 159 881,93 €		1 159 881,93 €
Chapitre 13 Subv. d'investissement	797 135,00 €		797 135,00 €
<i>165 – Caution</i>	500,00 €		500,00 €
Chapitre 024 Produits des cessions	15 000,00 €		15 000,00 €
<b>Total Recettes Réelles</b>	<b>1 470 381,93 €</b>		
Chapitre 040 Opération D'ordre de transfert	487 204,00 €	362,00 €	487 566,00 €
021 Virement de la section de fonctionnement	912 132,50 €	-59 496,00 €	852 636,50 €
Résultat N-1	787 731,46 €		787 731,46 €
Restes à réaliser	197 548,00 €		197 548,00 €
<b>TOTAL RECETTES DE L'EXERCICE</b>	<b>4 732 132,89 €</b>	<b>-59 134,00 €</b>	<b>4 672 998,89 €</b>

### 2.3 AP/CP Piste cyclable rue Denis Papin modification n°1

**Vote favorable à l'unanimité** pour MODIFIER l'autorisation de programme et crédit de paiement (AP/CP) relative aux travaux de réalisation de la piste cyclable de la rue Denis Papin, comme suit :

N° AP	Libellé	Montant	CP 2021	CP 2022
P202102	Création d'une piste cyclable rue Denis Papin	695 000 €	380 000 €	315 000 €

### 2.4 Adoption du principe de concession du service public d'eau potable

**23 voix POUR et 4 CONTRE (M. Jean-Frédéric OUVRY, Mme Gabrielle BREMOND, M. Steve RENARD, Manuela CHARTIER)** pour :

- ADOPTER le principe d'une concession du service d'eau potable pour une durée de 10 ans maximum,

- HABILITER la Commission prévue par les dispositions de l'article L 1411-5 du Code Général des Collectivités Territoriales à :

- Dresser la liste des candidats admis à présenter une offre ;
- Émettre un avis sur les offres des entreprises.

- AUTORISER Madame le Maire ou son représentant à :

- Mener la procédure de publicité et de mise en concurrence prévue par les dispositions des Articles L 1411-1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales ;
- Négocier avec un ou plusieurs candidats ayant présenté une offre.

### 2.5 Adoption du principe de concession du service public assainissement collectif

**23 voix POUR et 4 CONTRE (M. Jean-Frédéric OUVRY, Mme Gabrielle BREMOND, M. Steve RENARD, Manuela CHARTIER)** pour :

- ADOPTER le principe d'une concession du service assainissement collectif pour une durée de 10 ans maximum,

- HABILITER la Commission prévue par les dispositions de l'article L 1411-5 du Code Général des Collectivités Territoriales à :

- Dresser la liste des candidats admis à présenter une offre ;
- Émettre un avis sur les offres des entreprises.

- AUTORISER Madame le Maire ou son représentant à :

- Mener la procédure de publicité et de mise en concurrence prévue par les dispositions des Articles L 1411-1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales ;
- Négocier avec un ou plusieurs candidats ayant présenté une offre.

### 3 – RESSOURCES HUMAINES

#### 3.1 Adhésion à la mission chômage du centre départemental de gestion du Loiret

**Vote favorable à l'unanimité** pour :

- CONFIER la vérification des droits et le calcul de l'allocation d'aide au retour à l'emploi de leurs agents privés d'emploi à la mission chômage du Centre départemental de gestion du Loiret
- CONFIER le calcul des indemnités de licenciement de toute nature et des indemnités de rupture conventionnelle à la mission chômage du Centre départemental de gestion du Loiret
- AUTORISER Madame le Maire à signer la convention afférente à ces prestations, jointe en annexe à la présente délibération
- DIRE que les crédits nécessaires seront inscrits au budget principal
- DIRE que Madame le Maire est chargée de prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

### 4 – DIRECTION DES SERVICES TECHNIQUES ET DE L'URBANISME

#### 4.1 Rapport d'activité 2020 du délégataire et RPQS pour les services publics de l'eau et de l'assainissement

Le Conseil Municipal PREND ACTE :

- de la présentation des rapports d'activité 2020 pour le service public de l'assainissement : rapport du délégataire et RPQS.
- de la présentation des rapports d'activité 2020 pour le service public de l'eau : rapport du délégataire et RPQS.

#### 4.2 Convention de passage de canalisation et d'équipement électrique avec le Département du Loiret pour l'enfouissement du réseau BT Rue Saint Michel et Rue de Sully

**Vote favorable à l'unanimité** pour :

- APPROUVER le principe de l'établissement d'une convention de passage avec le Département pour permettre l'enfouissement du réseau BT sur la parcelle AX 70,
- APPROUVER les termes de la convention,
- AUTORISER Madame le Maire, ou son représentant, à signer la convention et toutes les pièces à intervenir,

### 5 – EDUCATION

#### 5.1 Convention avec la CAF pour le versement de l'ACALAPS

**Vote favorable à l'unanimité** pour AUTORISER Madame le Maire, ou son représentant, à signer la convention avec la CAF du Loiret pour le versement de l'aide complémentaire à la prestation de service accueils de loisirs.

### 6 – QUESTIONS DIVERSES

#### DÉCISIONS MUNICIPALES PRISES EN VERTU DE L'ARTICLE L2122-22 du CGCT

N°20/2021 : Approbation et signature de la modification en cours d'exécution n°1 au lot 1 à l'accord cadre 2020005 acquisition, livraison et installation de mobilier administratif pour les membres de la centrale d'achat Approlys centr'achats

N°21/2021 : Approbation et signature de la convention d'occupation du domaine public communal droits de place commerçant non sédentaire hors marché Benoît Hélias Eliparc – Estivales du Cosson

N°22/2021 : Approbation et signature de la convention d'occupation du domaine public communal droits de place commerçant non sédentaire hors marché Bistro mobile ferme de Lorris buvette et barbes à papa – Estivales du Cosson



N°23/2021 : Approbation et signature du marché n°2021009 relatif à la vérification technique et réglementaire des aires de jeux et des équipements sportifs pour les villes de La Ferté St-Aubin et Marcilly en Vilette  
N°24/2021 : Approbation de la cession à titre onéreux d'un enrouleur dont les services n'ont plus l'emploi  
N°25/2021 : Approbation et signature du marché n°2021011 relatif à la fourniture d'une solution de téléphonie fixe et mobile convergente pour la ville de La Ferté St-Aubin et la CCPS  
N°26/2021 : Approbation et signature du marché n°2021013 relatif aux travaux d'aménagement de la cour maternelle des chênèries  
N°27/2021 : Estivales du Cosson - Concert du 24 juillet 2021 Eldorado's cats  
N°28/2021 : Estivales du Cosson - Concert du 31 juillet 2021 Utopic Combo  
N°29/2021 : Estivales du Cosson - concert du 7 août 2021 Kerosen  
N°30/2021 : Approbation et signature de la modification en cours d'exécution n°1 à l'accord-cadre n°2019-022 relatif à la livraison de fournitures administratives, papiers, fournitures scolaires et de loisirs créatifs passé via la centrale d'achats approlys-centr'achats  
N°31/2021 : Approbation et signature de la convention relative à la régulation des populations félines sans propriétaires  
N°32/2021 : Approbation et signature de la modification en cours d'exécution n°1 relative au marché d'impression de documents liés à la communication institutionnelle – lot n°2

La Ferté St-Aubin, le 24 septembre 2021

Le Maire  
Constance de Pélichy

A handwritten signature in blue ink is written over a circular official stamp. The stamp contains the text "MAIRIE DE LA FERTÉ ST-AUBIN" and "LOIRET" around a central emblem. The signature is a cursive script that overlaps the top and right sides of the stamp.